



La distribution de sacs réutilisables pour remplacer les sacs en plastique, contribue à prévenir la production de déchets (voir notre article en p. 4/5).

Déchets ménagers : la prévention s'impose !

Réduire les quantités de déchets ménagers produits est une tâche à laquelle chacun doit s'atteler. En tant qu'acteur local majeur, le SYCTOM entend jouer un rôle de premier plan pour y contribuer.

Les quantités de déchets ménagers ne cessent d'augmenter en France. Face à cette surabondance, de nouvelles solutions s'imposent telle la prévention, définie comme "toute action visant à réduire la quantité de déchets en amont de leur production, ou à en faciliter la gestion" : diminution ou suppression des emballages, amélioration du caractère valorisable du déchet, réduction de sa nocivité, etc. Une notion plus large que la réduction à la source, puisqu'elle inclut la possibilité de réemployer ou de recycler le déchet potentiel au moment de sa conception, de sa production ou de sa distribution. Il s'agit bien

à la fois d'éviter des flux de déchets, ou de détourner ces flux du traitement.

> La légitimité du SYCTOM

Le SYCTOM a une double légitimité pour s'emparer de ce sujet. Tout d'abord, il faut rappeler que le syndicat traite environ 10 % des déchets ménagers produits en France, et que toute variation de ce flux a une conséquence directe sur les capacités qu'il doit mettre en œuvre pour les traiter, et donc sur ses investissements. En deuxième lieu, le SYCTOM assume une responsabilité qui lui est déléguée (directement ou via des syndicats primaires) par les communes, c'est-à-dire, par les citoyens eux-mêmes et leurs élus.

Suite page 4

► sommaire

p. 1 À LA UNE

La prévention des déchets à traiter

p. 2-3 ACTUALITÉS

Isséane: respect des étapes du chantier
Centre de tri de Paris XV: c'est parti!
Nanterre: des essais concluants

p. 4-5 ENSEMBLE

La prévention des déchets à traiter
(suite de la une)

p. 6 INNOVATIONS

Le centre de Saint-Denis réorganise
sa gestion des encombrants

p. 6 COMPÉTENCES

Grand Prix de l'Environnement
au salon de la Nouvelle Ville

p. 7 DÉCOUVERTE

Nouvelle "épuration" des fumées
au centre d'Ivry-Paris XIII

p. 6-7

QUESTIONS/RÉPONSES

p. 8 AGENDA

p. 8 L'INTERVIEW

François Dagnaud, président du SYCTOM

Suite de la page 1



➔ Déchets ménagers : la prévention s'impose!

Une politique de prévention peut se mettre en place à trois niveaux : l'industrie, la consommation et le réemploi. Le SYCTOM n'a pas vocation à se concentrer sur le volet industriel, où des progrès ont été accomplis avec l'arrivée d'écoproduits. En revanche, le SYCTOM et ses adhérents peuvent agir en menant des actions de sensibilisation des citoyens/consommateurs, de réduction à la source et d'encouragement au réemploi.

> Une volonté d'agir

Innovant dans ce secteur, le SYCTOM a choisi d'orienter sa réflexion autour de deux axes majeurs : la mise en place d'une dynamique de prévention sur son propre territoire, et des actions préventives directes dans le domaine de la consommation et

du réemploi. Par souci d'efficacité, chaque mesure engagée fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation, notamment sur l'impact des opérations de sensibilisation. Le SYCTOM est bien placé pour susciter, recenser et diffuser les bonnes pratiques sur son territoire – participation au congrès "Zéro déchet dans le monde", opération "Fête des marchés" (voir articles ci-contre) – soit directement auprès des citoyens, soit, plus collectivement, auprès des communes adhérentes. En outre, le SYCTOM entend mettre en œuvre ses propres projets concernant la consommation et le réemploi. Il s'engage ainsi concrètement dans une politique de diminution durable du (coûteux) tonnage de déchets à traiter par la collectivité. Des axes de réflexions, formalisés par un plan de prévention des déchets et discutés par les élus du SYCTOM en juin, seront réexaminés courant septembre. (Voir les 5 axes majeurs en p. 5).

INSTITUTIONNEL Congrès "Zéro déchet" : le SYCTOM partenaire

"Les politiques Zéro déchet dans le monde, utopie ou réalité" ? Ce titre un peu provocateur est celui du congrès international organisé à Paris les 13 et 14 mai derniers par l'association Décentralisation & Initiatives Locales, avec le soutien du SYCTOM, pour favoriser le débat public sur le sujet.

> Cette réunion a permis la confrontation de points de vue

très divers, apportés par des acteurs du secteur, qu'ils soient Français (élus, universitaires, consultants, industriels, etc.) ou étrangers (Australie, Canada, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Philippines, États-Unis). Au final, s'il n'est pas de solution miracle, si aucune idée globale n'est transposable, de nombreuses initiatives ponctuelles sont intéressantes et pourraient être reprises.

Prévenir, pour limiter la quantité des déchets



⊛ Actions

INSTITUTIONNEL

Participer à la politique de prévention des déchets implique de mettre en œuvre des comportements ayant valeur d'exemple. Le SYCTOM s'engage donc à diminuer sa propre production de déchets,

dans 5 domaines d'action : la réduction de sa consommation de papier, le réemploi des cartouches d'imprimantes, la diminution des achats de vaisselle jetable, le recours à des

écoproduits, et la collecte séparée des piles. De plus, des chartes d'objectifs seront proposées par le SYCTOM à ses 89 communes adhérentes, pour aller dans le même sens.

bloc-notes



PLAN D' ACTIONS NATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS



Retrouvez toutes les informations utiles et des conseils pratiques sur les sites de l'ADEME www.ademe.fr et du ministère de l'Écologie et du Développement Durable www.ecologie.gouv.fr



COMMUNE / CITOYEN Mobiliser le citoyen pour impliquer le consommateur

Les sacs plastiques, aussi appelés sacs de caisse, font l'objet d'une consommation grandissante dans la vie courante. Après un usage souvent unique, ils sont ensuite jetés et mélangés avec les ordures ménagères. En moyenne, le SYCTOM en traite 9 000 tonnes chaque année, dont un millier dans la collecte sélective.

Il faut savoir que le traitement des sacs plastiques est malaisé, car ils sont difficiles à capter en raison de leur légèreté, ils sont souvent souillés par d'autres déchets, leur recyclage est très coûteux et enfin leur incinération, en mélange avec

les déchets ménagers, est source de pollution. En réaction, le SYCTOM et la Ville de Paris ont organisé une opération importante dans le cadre de la Fête des marchés, du 5 au 13 juin dernier. À cette occasion, 200 000 sacs en coton ont été distribués aux commerçants sur les marchés parisiens, en substitution des sacs en plastique habituellement utilisés. Ce type d'action citoyenne menée également à Vélizy-Villacoublay (distribution de sacs de pré-collecte) ou à Gennevilliers (distribution de cabas sur les marchés) incite déjà les consommateurs à changer leurs habitudes.

COMMUNE

Les actions de prévention pouvant être mises en œuvre par les communes pour prévenir les déchets sont nombreuses, et certaines sont d'ailleurs déjà en place sur le territoire du SYCTOM, comme le compostage

individuel. D'autres actions peuvent être développées pour la diminution des déchets issus de l'activité des communes (papier, consommables, etc.). C'est également le cas de pratiques liées à la responsabilité de la commune dans la collecte

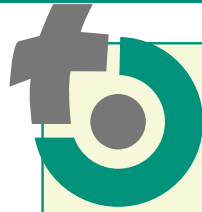
des déchets ménagers : facturation de l'élimination des déchets au prorata du volume jeté. Enfin, les communes ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation des citoyens aux attitudes les plus économes à tenir.

CITOYEN

La sensibilisation des citoyens/consommateurs à la prévention et à la réduction des déchets est un puissant levier pour la réduction des flux à traiter. Le SYCTOM va donc engager une démarche de sensibilisation et

d'information sur les bonnes pratiques dans ce domaine : choix de produits limitant les suremballages, éco-recharges, utilisation de cabas à la place des sacs plastique, préférence pour les produits aisément recyclables, etc. Même le

fait de boire de l'eau du robinet (il s'agit d'eau de source dans de nombreux endroits en Île-de-France) permet de réduire la production de déchets, puisqu'il ne nécessite pas l'emploi d'une bouteille en plastique.



Plan de prévention pour agir efficacement et durablement

Pour concrétiser ses grandes orientations en matière de prévention des déchets à traiter, le SYCTOM élabore un plan d'action. Les communes et collectivités adhérentes en seront des partenaires de premier ordre. Présenté au Comité de juin, ce plan d'actions sera débattu lors du Comité de septembre et les actions précises arrêtées lors du débat d'orientation budgétaire, en octobre prochain.

Les cinq axes majeurs

1 SENSIBILISER les publics à la prévention et à la réduction à la source

Recenser et diffuser les bonnes pratiques, impulser et soutenir les projets des communes, développer les partenariats avec les associations de consommateurs, etc.

2 AGIR sur la consommation par la prévention et la substitution

Substituer les sacs réutilisables aux sacs plastiques, notamment en partenariat avec la grande distribution, promouvoir l'eau du robinet, soutenir l'opération "Stop Pub", etc.

3 PROMOUVOIR la réutilisation et le détournement

Inciter les communes à engager des projets de prévention, à implanter des déchèteries, à développer ressourceries/recycleries, réaliser un guide de la réutilisation, etc.

4 ÉVALUER les actions et soutenir la recherche

Évaluer les mesures de prévention, développer des partenariats avec des laboratoires de recherche universitaires et les grandes écoles, etc.

5 ORGANISER le suivi des actions

Former les élus et agents du SYCTOM et des communes adhérentes, définir des objectifs quantifiés et mettre en place des indicateurs de suivi, etc.